



# ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

Réunion du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

Du 29 février au 1<sup>er</sup> mars 2016, à Lilongwe, au Malawi

Ce document présente un état des lieux des activités des Initiatives du Partenariat mondial (IPM). Il s'appuie sur le document intitulé « *État des lieux des initiatives du Partenariat mondial* » (juillet 2015), qui a été présenté lors de la 8<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage du PMCED (les 3 et 4 septembre 2015, à Mexico, au Mexique) et repose sur les réponses recueillies lors de la deuxième demande de reporting semestriel des IPM en décembre 2015.

Ce document est communiqué aux membres du Comité de pilotage [pour information et discussion.](#)

Personnes à contacter :

M<sup>me</sup> Talita Yamashiro Fordelone, Tél : +33 1 45 24 95 94, courriel : [talita.yamashirofordelone@oecd.org](mailto:talita.yamashirofordelone@oecd.org)

M<sup>me</sup> Valentina Orrù, Tél : +33 1 85 55 60 40, courriel : [valentina.orrù@oecd.org](mailto:valentina.orrù@oecd.org)

M<sup>me</sup> Lauren Smith, Tél : +1 212 906 3640, courriel : [lauren.smith@undp.org](mailto:lauren.smith@undp.org)



## INTRODUCTION ET QUESTIONS DIRECTRICES

1. Les Initiatives du Partenariat mondial (IPM) sont des initiatives volontaires, dirigées par les membres visant à faire progresser des engagements spécifiques en matière d'efficacité de la coopération pour le développement, ainsi qu'à accomplir des progrès dans de nouveaux domaines innovants du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED). Les IPM regroupent les Building Blocks de Busan (lancés lors du 4<sup>e</sup> Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan, en 2011) et les Initiatives volontaires de Mexico (lancées à l'occasion de la 1<sup>re</sup> Réunion de haut Niveau du PMCED, à Mexico, en 2014).<sup>1</sup> Grâce à leurs efforts, elles traduisent les accords conclus au niveau mondial en actions et en impacts sur le terrain. Le PMCED vise à soutenir les IPM en servant de pôle et de plateforme de connaissances permettant le partage de leurs résultats, tout en offrant un espace pour l'apprentissage mutuel, la coopération accrue et l'intensification efficace des travaux des IPM.
2. Ce document présente un état d'avancement des activités des IPM qui repose sur leur réponse à la deuxième demande de reporting semestriel de décembre 2015, et s'appuie sur le dernier « *État des lieux des Initiatives du Partenariat mondial* » de juillet 2015.<sup>2</sup> Il commence par récapituler la procédure de reporting semestriel lancée en juin 2015. Puis il présente une vue d'ensemble des activités des IPM de juin à décembre 2015. Il continue en étudiant les synergies possibles entre les IPM et avec d'autres activités du PMCED. Enfin, il décrit les options offertes pour continuer de soutenir les IPM du PMCED.

### Questions directrices

- Quels sont les domaines de progrès et données probantes sur le terrain fournis par les IPM qui doivent orienter les discussions et les décisions lors de la 2<sup>e</sup> Réunion de Haut Niveau ?
- Comment les leçons et les données probantes fournies par les IPM peuvent-elles soutenir le partage des connaissances et la mise en œuvre des recommandations des Groupes de travail « Pôle de connaissances sur la coopération efficace pour le développement » et « Mise en œuvre au niveau des pays des principes relatifs à l'efficacité de la coopération pour le développement » ?
- Comment le PMCED peut-il répondre à la demande des IPM d'une collaboration accrue entre elles et avec l'ensemble de la communauté du PMCED, d'une influence dans le dialogue politique et la prise de décisions du PMCED (en particulier en amont de la 2<sup>e</sup> Réunion de Haut Niveau), de plaidoyer, de soutien financier et de visibilité ? Comment le PMCED peut-il encourager les synergies entre IPM et soutenir l'intensification des efforts des IPM réussies ?

## PROCÉDURE DE REPORTING DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

3. En juin 2015, le PMCED a lancé **une procédure de reporting semestriel (ou procédure de rapport d'activités semestriel)** afin de faire le point sur les progrès réalisés par les IPM et de permettre la consolidation de leurs efforts de mise en oeuvre des principes et des engagements relatifs à l'efficacité de la coopération pour le développement.<sup>3</sup> Les conclusions tirées de la deuxième demande de reporting semestriel sont consolidées dans ce document, qui souligne les résultats obtenus par les IPM sur le terrain.
4. La procédure de reporting semestriel assure une **visibilité accrue** des travaux des IPM et constitue un **instrument de soutien au partage des connaissances et aux synergies** entre elles. Les résultats des IPM fournissent des données probantes sur le PMCED en action. Ces actions et résultats sont affichés sur le site Web du PMCED, peuvent être présentés lors d'événements parallèles de haut niveau et sur le blog du PMCED, et sont utilisés pour renseigner les différents processus pertinents du PMCED, tels que les réunions du Comité de pilotage et les préparatifs de la deuxième Réunion de Haut Niveau (RHN2). Ils peuvent également guider les recommandations formulées par les Groupes de travail du PMCED sur *le Pôle de connaissances sur la coopération efficace pour le développement et sur la Mise en œuvre au niveau des pays des principes relatifs à l'efficacité de la coopération pour le développement*.
5. Le processus de **reporting s'adapte à la nature variée des IPM** dans le cadre de leur composition ainsi que de leur orientation. Il s'efforce de tenir compte des enseignements tirés par les IPM et des progrès qu'elles ont réalisés dans la mise en œuvre de la coopération efficace pour le développement, tout en reconnaissant leur caractère indépendant et qu'elles entreprennent des activités en dehors de celles associées au PMCED suivant leur propre mandat institutionnel et leur évolution.

## VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

6. La plupart des IPM ont répondu à la deuxième demande de reporting semestriel : 31 réponses ont été reçues sur 40 IPM en cours.<sup>4</sup> Il s'agit d'une hausse/augmentation importante par rapport à la demande précédente de reporting de juin 2015, à laquelle 24 IPM avaient répondu. Un résumé des activités de reporting des IPM est indiqué ci-dessous et une liste complète des IPM, de leurs pays et organisations chefs de file ainsi que de leur situation en matière de reporting est présentée à l'Annexe I. Une liste des réponses de toutes les IPM qui est disponible en ligne<sup>5</sup> sera présentée en tant que document de séance distinct lors de la 9<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage à Lilongwe.
7. Ce cycle de reporting confirme que les IPM réalisent des progrès importants dans l'amélioration de l'efficacité de la coopération pour le développement. En particulier, elles contribuent à :
  - Renforcer l'appropriation par les pays en développement ;
  - Établir des partenariats inclusifs avec la société civile, le secteur privé et les partenaires de la coopération Sud-Sud ;
  - Assurer l'orientation vers les résultats et promouvoir la redevabilité mutuelle ;
  - Mener une coopération transparente et responsable au service du développement ;
  - Faire avancer l'égalité hommes-femmes ;
  - Promouvoir le développement dans les situations de conflit et de fragilité ;
  - Mobiliser des apports au-delà de l'aide publique au développement et assurer la cohérence avec ces derniers.
8. Les IPM mènent également l'obtention de résultats au niveau des pays, en traduisant

les principes et les engagements convenus au niveau mondial en actions sur le terrain. Les IPM qui ont effectué le reporting ont des activités en cours de mise en oeuvre et/ou prévues d'être mises en oeuvre dans 59 pays différents. En outre, plusieurs pays ont manifesté leur intérêt pour accueillir des activités d'IPM. La carte ci-dessous (Graphique 1) montre la répartition géographique des activités des IPM à travers le monde.

Graphique 1 : Répartition géographique des activités d'IPM\*<sup>6</sup>



\* Note : Cette carte n'est présentée qu'à titre d'illustration et ne porte aucun préjudice au statut de tout territoire ou à la souveraineté s'exerçant sur ce dernier qu'elle couvre.

9. Bien que chaque IPM puisse appliquer plusieurs principes et contribuer à la réalisation de différents engagements contenus dans l'Accord de Partenariat de Busan,<sup>7</sup> le résumé suivant regroupe les IPM selon les principaux domaines dans lesquels elles ont le plus d'impact.<sup>8</sup>

### **Renforcer l'appropriation par les pays en développement**

10. L'ensemble des IPM soutiennent fortement l'**appropriation des priorités de développement par les pays en développement**, mais cinq d'entre elles contribuent de manière fondamentale à la réalisation de ce principe.
11. Trois IPM se concentrent sur le **renforcement des institutions** dans les pays en développement afin qu'ils puissent s'approprier leurs priorités de développement et les mettre en oeuvre avec efficacité.
  - L'IPM 10 « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux » mène des dialogues au niveau des pays, dirigés par les pays en développement, en vue d'accroître l'utilisation des systèmes nationaux et de les renforcer et de mieux intégrer la coopération pour le développement dans le cycle budgétaire. Des pilotes sont déjà en cours au Bangladesh et au Sénégal ; six autres pays se sont également engagés à mener des dialogues. Cette IPM a contribué à l'établissement d'un consensus sur les définitions d'utilisation des systèmes nationaux et sur l'utilisation actuelle des systèmes par les fournisseurs de coopération pour le développement, en les encourageant à adopter une approche qui considère comment toutes les modalités de coopération peuvent être de plus en plus intégrées à la chaîne de gestion publique. Elle a aussi créé un espace sûr pour

discuter, résoudre des problèmes et convenir d'actions communes entre les différents partenaires du développement (gouvernement, fournisseurs de coopération, organisations de la société civile) qui se sont engagés à accroître l'utilisation des systèmes nationaux.

- L'IPM 27 « Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public » encourage le partage des enseignements par le biais d'alliances d'apprentissage entre pairs. Ces alliances sont des regroupements d'institutions multipartites et collaboratifs qui sont prêts à partager activement leurs expériences et approches de réformes du secteur public. Cette initiative a entrepris une cartographie des initiatives d'apprentissage entre pairs dans le domaine des réformes du secteur public et lancera bientôt un guide d'apprentissage entre pairs, qui sera piloté en 2016.
  - L'IPM « Plan d'action de Busan pour la statistique » continue à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités statistiques et à collecter de meilleures données, notamment en soutenant les pays en développement afin qu'ils conçoivent, mettent en œuvre et suivent les stratégies nationales de développement des statistiques. Cette IPM met en œuvre différentes activités, telles que l'appui technique et financier aux initiatives dirigées par les pays, aux dialogues international et dans les pays et le suivi du soutien au renforcement des capacités statistiques.
12. Par l'intermédiaire de l'IPM 25 « Programme d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED de la Corée », l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) **renforce les capacités des praticiens et des fonctionnaires en milieu de carrière** des pays en développement pour qu'ils entament des discussions sur l'efficacité de la coopération pour le développement et participent à sa mise en œuvre. Ce programme annuel a pour objectif de leur faire mieux connaître et comprendre le PMCED et le Programme d'efficacité du développement ; de leur dispenser une formation pratique à la mise en œuvre des principes et des engagements relatifs à la coopération efficace pour le développement ; et, de donner aux participants l'occasion de partager des connaissances et expériences de mise en œuvre de la coopération efficace pour le développement. Le programme de cette année a été organisé en partenariat avec *Initiatives Development* et avec l'assistance technique de la Commission européenne et de l'Équipe d'appui conjointe du PMCED.
13. Enfin, l'IPM 14 « Élaboration de feuilles de route nationales pour les gouvernements locaux et régionaux » contribue à assurer **l'appropriation d'ensemble** en préconisant **la consultation et l'inclusion des gouvernements locaux** dans la formulation des stratégies nationales de développement. Cette IPM effectue actuellement une enquête mondiale sur la façon dont les associations de gouvernements locaux du monde entier sont impliquées dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de développement. L'enquête et des recherches supplémentaires aideront à identifier des exemples concrets, réussis ou non, sur la façon dont les associations de gouvernements locaux ont été consultées sur les priorités de développement.

### **Établir des partenariats inclusifs**

14. La participation à des **partenariats pour le développement ouverts à tous** est un autre principe qui est fortement soutenu et mis en œuvre par les IPM. Beaucoup d'entre elles sont des partenariats multipartites auxquels participent des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé<sup>9</sup> ou au moins collaborant avec les acteurs non gouvernementaux dans leurs activités.<sup>10</sup> Par ailleurs et au-delà de ces efforts, dix IPM sont partisans de l'inclusion de la société civile, du secteur privé et des partenaires de la coopération Sud-Sud dans la coopération pour le développement.

15. Quatre IPM réalisent des progrès importants dans **l'amélioration du rôle de la société civile dans la coopération pour le développement**.

- L'IPM 6 « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace » est particulièrement active pour défendre les perspectives de la société civile dans plusieurs forums au sein du PMCED (comme par ex., le Comité de pilotage, le Forum de Busan du Partenariat mondial, l'exercice de suivi) et au-delà (par exemple, au Sommet de l'ONU sur le développement durable, à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement).
- L'IPM 33 « Le Grand virage des données en matière de développement » et l'IPM 34 « La Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » soutiennent la société civile pour qu'elle prenne part au suivi et à la redevabilité : la première renforce les capacités de la société civile à collecter et utiliser les données produites par les citoyens et à mener des recherches et des consultations sur la façon de mobiliser la société civile et les données produites par les citoyens afin d'effectuer le suivi des objectifs de développement durable (ODD) ; la deuxième appuie de jeunes dirigeants pour qu'ils agissent en tant qu'« avocats de la redevabilité », en les aidant à concevoir et mettre en œuvre des cadres de suivi nationaux dirigés par les jeunes auxquels ils peuvent avoir recours pour tenir leurs gouvernements responsables de la mise en œuvre des ODD.
- Les IPM 6, 33 et 34 contribuent également à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) au niveau des pays.
- L'IPM 12 « Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC » a mis au point un cadre permettant d'évaluer si la société civile opère dans un environnement qui maximise son engagement et sa contribution au développement. Elle va maintenant élaborer des lignes directrices afin d'aider à élargir et à approfondir une compréhension commune de la signification de chacun des quatre éléments du cadre (l'appropriation multipartite ; l'efficacité de la contribution des OSC au développement ; la coopération publique au développement avec les OSC ; et un environnement propice aux OSC). Les lignes directrices présenteront également des pratiques que les parties prenantes pourront mettre en œuvre afin de progresser.

16. Quatre autres IPM renforcent **l'engagement du secteur privé dans le développement**, par le biais du dialogue multipartite, du renforcement des capacités pour que les gouvernements travaillent avec les entreprises et de l'amélioration de la mesure de la contribution du secteur privé au développement.

- En ce qui concerne le dialogue multi-parties prenantes, l'IPM 4 « Centres d'affaires » soutient la création de centres d'affaires localement détenus et gérés au niveau des pays, qui rassemblent systématiquement le gouvernement, les entreprises, les fournisseurs de coopération pour le développement, l'ONU et les organisations non gouvernementales et catalyse des partenariats avec le secteur privé qui contribue aux ODD et met en œuvre les engagements pour la coopération efficace pour le développement. Trois centres d'affaires sont déjà opérationnels en Colombie, en Zambie et au Mozambique. En outre, l'IPM 21 « Directives pour l'engagement philanthropique efficace » a élaboré des lignes directrices qui servent d'outil pratique et non contraignant pour aider les gouvernements et les fondations à dialoguer sur la meilleure façon de travailler ensemble aux niveaux mondial, régional et national. Depuis son lancement, l'initiative a piloté les lignes directrices en Inde, au Mexique et au Myanmar, ce qui a contribué à améliorer la collaboration entre les fondations et les gouvernements dans ces pays.
- L'IPM 5 « Feuille de route destinée aux entreprises » contribue au renforcement des capacités des pays en développement afin de travailler avec le secteur privé. En novembre 2015, cette IPM a organisé un cours de formation pour 25

représentants gouvernementaux intitulé « Impliquer les entreprises en tant que partenaires dans la réalisation des objectifs de développement durable : pourquoi cette implication est nécessaire, pourquoi il est difficile de le faire et comment faire pour y parvenir ». En s'appuyant sur des exemples concrets, le cours a examiné les avantages, les risques et les défis de la collaboration entre les entreprises et le gouvernement et a donné une orientation et des cadres pour savoir comment réaliser/établir des partenariats efficaces dans la pratique.

- L'IPM « Partenariats pour la prospérité », au moyen de son axe de travail « établir des données probantes », se penche sur l'amélioration de la mesure des résultats des partenariats publics et privés, en partageant des outils et des approches appliqués par des entreprises privées et en mettant en exergue leurs meilleures pratiques. Cette IPM finalisera bientôt une étude qui explique les motivations et les instruments de mesure d'impact des entreprises privées, en présentant un certain nombre d'études de cas. L'étude offrira une orientation aux gestionnaires d'entreprises qui cherchent à faire progresser la mesure des impacts sociaux et environnementaux de leurs entreprises, tout en soutenant une plus grande collaboration intersectorielle avec le secteur public et le secteur associatif.
17. Une IPM qui a effectué son reporting met particulièrement l'accent sur le rôle évolutif de la **Coopération Sud-Sud** dans le paysage de la coopération pour le développement : l'IPM 19 « Réseau de la politique de coopération internationale future ». Depuis avril 2014, cette IPM a participé à plusieurs événements et a produit des recherches sur le rôle croissant des économies émergentes et des pays à revenu intermédiaire dans le développement mondial et des opportunités d'apprentissage mutuel et de partenariat, notamment dans les domaines de la santé, de la politique sociale et de la coopération internationale pour le développement. Cette IPM a publié une série d'études sur l'état du débat sur la coopération internationale pour le développement au Brésil, en Russie, Inde, Chine et en Afrique du Sud (BRICS). Ces études ont été révisées et actualisées et seront publiées sous forme d'un livre intitulé « Le groupe BRICS et le développement international », en juillet 2016.

### ***Assurer l'orientation vers les résultats et promouvoir la redevabilité mutuelle***

18. Depuis 2012, l'IPM sur les Résultats et la redevabilité mutuelle soutient la conception du cadre de résultats national et encourage son utilisation, contribuant ainsi à **promouvoir une orientation vers les résultats et la redevabilité mutuelle**. Cette IPM travaille avec des plateformes régionales en Afrique, Asie-Pacifique et en Amérique latine pour fournir des recommandations pratiques sur : comment améliorer l'utilisation des cadres de résultats des pays en développement ; comment relier les processus de financement à ceux de résultats ; comment intégrer la redevabilité des résultats au niveau des pays au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) ;<sup>11</sup> et, comment créer des liens efficaces entre les niveaux pays, régional et mondial. En s'appuyant sur ces travaux, cette IPM a contribué à l'affinement de la méthodologie de l'Indicateur 1 de suivi du PMCED sur l'utilisation du cadre de résultats national. Un autre livrable concret de cette IPM était d'aider à l'amélioration de la méthodologie d'évaluation du financement du développement, élaborée par le PNUD, qui comprend maintenant une évaluation des plans/stratégies nationaux de développement et des cadres de résultats nationaux et de leurs liens avec le processus budgétaire. À l'avenir, cette IPM se concentrera sur le rassemblement des expériences-pays qui relient le financement du développement aux cadres de résultats nationaux, tirant des conclusions de l'ensemble des pays et préparant des conclusions mondiales fondées sur le dialogue entre les trois régions.
19. Plusieurs autres IPM contribuent également à **accroître la redevabilité**. Par exemple,



l'IPM 10 « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux » le fait en précisant auprès des diverses parties prenantes comment la coopération pour le développement est acheminée par différents partenaires du développement. L'IPM 33 « Le Grand virage des données en matière de développement » et l'IPM 34 « La Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » contribuent également à encourager la redevabilité mutuelle, en mettant l'accent respectivement sur l'autonomisation de la société civile pour collecter et utiliser les données produites par les citoyens (IPM 33) et sur le soutien aux jeunes dirigeants pour concevoir et mettre en œuvre des cadres de suivi nationaux dirigés par des jeunes qu'ils peuvent utiliser pour tenir leurs gouvernements responsables de la mise en œuvre des ODD (IPM 34).

### ***Mener une coopération transparente et responsable au service du développement***

20. Les IPM poussent également à une meilleure **transparence** dans la coopération pour le développement. Tout particulièrement, l'IPM 3 « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) » a favorisé la mise en œuvre du standard commun (ou norme commune) pour la publication par voie électronique d'informations circonstanciées, prévisionnelles et dans les délais sur les activités de coopération pour le développement. Au cours des six derniers mois, la plupart des membres de l'IITA ont fait des progrès considérables en matière d'amélioration de la qualité des données qu'ils publient dans au moins une de ces trois dimensions : la moitié d'entre eux publient des données en temps voulu (en progression par rapport à 40 % en juillet 2015) ; 40 % publient au moins quelques données prévisionnelles (en progression par rapport à 26 % en juillet 2015) ; et, plus de la moitié transmet des données exhaustives, en publiant au moins 90 % des principaux domaines de la norme IITA. En outre, au cours de cette période, trois nouveaux pays ont pour la première fois rendu compte à l'IITA (la Norvège, la Lituanie et la Roumanie) ; le nombre d'organisations non gouvernementales et d'entreprises qui publient à l'IITA a augmenté ; et, la qualité des données transmises par des acteurs non étatiques s'est améliorée. En aidant les pays à renforcer leurs capacités statistiques et à collecter de meilleures données, l'IPM « Plan d'action de Busan pour la statistique » encourage également la transparence.
21. Bien que le PMCED se félicite de la diversité des acteurs de la coopération pour le développement, il est essentiel de faire des efforts pour gérer cette diversité au niveau des pays ainsi que pour réduire la fragmentation et contenir la prolifération des canaux de l'aide (*Accord de Partenariat de Busan, paragraphe 25*). En amont de la RHN2, trois IPM travaillent ensemble pour produire et diffuser des données probantes, promouvoir le dialogue et le partage des connaissances et examiner les engagements relatifs à **la gestion de la diversité et à la réduction de la fragmentation de la coopération pour le développement** (l'IPM 18 « Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation », l'IPM 22 « Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante », l'IPM « Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation »). Ces IPM organiseront un atelier régional mi-2016 qui devrait permettre de parvenir à un accord sur des actions spécifiques autour de domaines tels que l'identification de « champions » de la gestion de la diversité ; la collecte et la transmission de données probantes sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation ; la compilation d'études de cas supplémentaires sur la gestion de la diversité et les orphelins de l'aide ; l'approfondissement des connaissances au sujet des États fragiles recevant une aide insuffisante ; et le traitement de la prolifération des canaux multilatéraux.

22. Deux des plus grandes communautés de fournisseurs de coopération pour le développement – l'Union européenne (UE) et les institutions financières arabes – se sont engagées à mener une coopération responsable au service du développement.
- L'UE **garantit la cohérence et harmonise les activités de coopération** par l'intermédiaire de l'IPM 17 « Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité ». Jusqu'à présent, des feuilles de route sur la programmation conjointes ont été convenues par l'Union européenne et ses États membres dans 34 pays, des analyses conjointes ont été réalisées dans 29 pays et des stratégies communes ont été adoptées dans 25 pays. Dans certains pays, l'UE s'efforce de faire de la programmation conjointe le seul document de programmation bilatérale de l'Union européenne et de ses États membres. Cette IPM a également publié un ensemble d'instructions à la mi-2015 et prévoit maintenant de renforcer le partage des connaissances et la communication autour de la programmation conjointe. Grâce à ces efforts, l'UE s'alignent de plus en plus sur les plans de développement nationaux des pays en développement – même si l'alignement total sur les priorités nationales et les cycles de planification reste très difficile.
  - Les institutions arabes **améliorent aussi l'efficacité de leur coopération pour le développement** par l'intermédiaire de l'IPM 32 « Déclaration de résolutions faite par les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international ». Ces institutions consolident leur participation aux activités du PMCED – par exemple, elles se sont engagées à participer au deuxième cycle de suivi du PMCED, elles rendent de plus en plus compte de leurs statistiques à l'IITA, elles assistent régulièrement aux réunions du PMCED et sont intéressées à participer aux préparatifs de la RHN2. Elles ont également renforcé la collaboration avec le Comité d'aide au développement (CAD) par le biais de réunions annuelles « Dialogue Arabe-CAD sur le développement ».

### **Faire avancer l'égalité hommes-femmes**

23. Comme reconnu dans l'*Accord de Partenariat de Busan*, la **réalisation de l'égalité hommes-femmes** est à la fois une fin en soi et une condition préalable à l'instauration d'une croissance solidaire et pérenne (paragraphe 20). L'IPM 20 « Initiative en matière d'égalité hommes-femmes » redouble d'efforts dans ce domaine pour aider au renforcement des systèmes nationaux en vue d'effectuer le suivi et des affectations destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes, et de mobiliser l'engagement financier et politique à l'égard de l'égalité hommes-femmes. L'an dernier, ONU-Femmes a appuyé 75 pays pour promouvoir la planification et la budgétisation sensible au genre en renforçant les mécanismes institutionnels et les systèmes de redevabilité, en assurant une plus grande transparence et une redevabilité accrue sur les affectations des ressources consacrées à l'égalité hommes-femmes. Ce travail a conduit à des hausses importantes des crédits budgétaires destinés à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes. Par exemple au Népal, il y a eu une augmentation constante de la part des allocations pour l'égalité hommes-femmes dans le budget national, passant de 11 % en 2007 à 22 % en 2015-16. *Un autre résultat important obtenu était de s'assurer que le financement transformateur de l'égalité hommes-femmes soit placé en priorité dans le Programme d'action d'Addis-Abeba*<sup>12</sup> et du lancement du Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.<sup>13</sup> Le Plan d'action identifie les actions concrètes de politique et de financement visant à accélérer la mise en œuvre des engagements existants et nouveaux sur l'égalité hommes-femmes et les droits de la femme.

## ***Promouvoir le développement dans les situations de conflit et de fragilité***

24. Deux IPM agissent pour mettre en oeuvre l'engagement à **promouvoir le développement durable dans les situations de conflit et de fragilité** (*Accord de Partenariat de Busan*, paragraphe 26).
- Depuis son lancement en 2011, l'IPM « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles » a encouragé le changement de la façon dont les acteurs nationaux et internationaux travaillent dans les situations de conflit et de fragilité. Depuis juin 2015, les principales activités au niveau des pays ont compris des évaluations de la fragilité, des ateliers de planification des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État et des plans pour mener des dialogues-pays sur l'utilisation des systèmes nationaux (en collaboration avec l'IPM 10). Comme la période pilote du New Deal a pris fin en décembre 2015, le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (le forum qui dirige la mise en oeuvre du New Deal) entreprend de vastes consultations et réflexions pour évaluer son travail et décider des orientations futures du Dialogue tant au niveau national qu'au niveau mondial. Les nouvelles orientations de cette activité seront décidées lors d'une réunion de niveau ministériel en avril 2016.
  - L'IPM 37 « Groupe de travail sur les principes de bonnes pratiques pour le développement de chaînes de valeurs dans les EFC » met actuellement au point un outil pour accélérer le développement de chaînes de valeur et intégrer des petites et moyennes entreprises locales dans les situations fragiles et de conflit. L'effort impliquera le développement, le pilotage, l'évaluation, l'affinement et la diffusion d'outils pratiques destinés aux praticiens, mettant l'accent sur les investissements dans l'industrie agroalimentaire et extractive. Les livrables réalisés jusqu'ici, comprennent la publication en 2015 d'un projet d'étude d'évaluation, l'organisation de deux ateliers et des recherches sur le terrain sont sur le point de commencer au Burundi et dans un autre pays à déterminer.

## ***Mobiliser des apports au-delà de l'aide publique au développement et assurer la cohérence avec ces derniers.***

25. La mise en oeuvre efficace de la coopération pour le développement ne représente qu'un seul aspect du programme d'efficacité du développement défini dans l'Accord de Partenariat de Busan. La coopération pour le développement peut aussi être utilisée efficacement lorsqu'elle mobilise d'autres sources de financement du développement et lorsqu'elle est cohérente avec les apports au-delà de l'aide publique au développement.
26. Six IPM œuvrent en lien étroit depuis la 1<sup>re</sup> Réunion de Haut Niveau du PMCED (RHN1) (à Mexico, en avril 2014) pour aider les pays à **mobiliser des ressources intérieures** pour le développement (l'IPM 1 « Soutien actif aux Inspecteurs des impôts sans frontières », l'IPM 8 « Engagement à accroître l'aide apportée aux questions fiscales, et à perfectionner les façons de mesurer l'aide consacrée au développement des régimes fiscaux », l'IPM 16 « Approbation des 'Principes pour l'engagement international auprès des pays en développement' dans le domaine de la mobilisation de recettes », l'IPM 26 « Lancement de la coalition du financement durable de la prestation des services publics », l'IPM 36 « Accueil favorable de l'Instrument diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT) », et l'IPM 38 « Renforcement des indicateurs statistiques fiscaux comparables »). Leurs activités se concentraient sur les points suivants :
- Évaluer le besoin d'accroître les recettes intérieures dans le but de financer la prestation des services publics, ce qui est requis pour réaliser les ODD ; et encourager les pays en développement à redoubler d'efforts pour récolter les recettes nécessaires (IPM 26) ;

- Aider les pays en développement à identifier et à comprendre les forces et les faiblesses de leurs régimes fiscaux, afin de définir des objectifs de réforme et des mesures prioritaires (IPM 36) ;
  - Renforcer les capacités d'audit dans les pays en développement (IPM 1) ;
  - Mobiliser l'appui des fournisseurs dans le cadre de la mobilisation de ressources intérieures grâce à : des engagements accrus en matière d'assistance technique sur le plan du renforcement des capacités fiscales (IPM 26) ; l'engagement à augmenter l'aide destinée aux questions fiscales (IPM 8) ; et l'approbation des principes relatifs à l'engagement international pour aider les pays en développement sur le plan des questions de recettes (IPM 16) ;
  - Améliorer le suivi des engagements internationaux en matière de mobilisation des ressources intérieures, grâce au perfectionnement du suivi de l'aide publique au développement consacrée au développement des régimes fiscaux (IPM 8) et production de statistiques comparables et de qualité sur les recettes dans les pays de l'OCDE et hors de l'OCDE (IPM 38).
27. Découlant directement de ces efforts liés aux IPM, la communauté internationale a appuyé le lancement de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, en juillet 2015), qui a permis aux pays participants de s'engager à doubler leur appui au renforcement des capacités sur la fiscalité et à la mobilisation des recettes intérieures d'ici à 2020.
28. Outre les ressources intérieures, il **faut également mobiliser des fonds privés** pour réaliser l'ambitieux Programme 2030. L'IPM 13 « Obligations à impact sur le développement » étudie la façon de remplir cet objectif au moyen de mécanismes de financement innovant. L'idée derrière les obligations à impact sur le développement est de payer des investisseurs privés en fonction des résultats fournis : un nouvel investissement privé dans des projets de développement serait suivi d'un autre investissement complémentaire par les fournisseurs de coopération pour le développement une fois que des résultats spécifiques ont été obtenus. L'année dernière, l'IPM 13 s'est concentrée sur la conception des obligations à impact sur le développement pour résoudre le problème de propagation de la maladie du sommeil en Ouganda. Une étude préliminaire complète a été effectuée et l'IPM examine actuellement l'intérêt que les fournisseurs et investisseurs potentiels pourraient avoir dans cette obligation.
29. Promouvoir la cohérence et les synergies entre les différents flux de développement est également essentiel pour réaliser avec succès le Programme 2030. L'IPM 31 « Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement » se focalise sur l'étude des **synergies entre le financement de la lutte contre le changement climatique et la coopération pour le développement**, et promeut le partage d'enseignements ainsi que le dialogue sur la gestion du financement de la lutte contre le changement climatique en faveur du développement. Cette IPM a organisé plusieurs réunions internationales pendant la deuxième moitié de 2015, notamment lors de la 21<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP-21), qui a abordé la question de savoir comment promouvoir la cohérence et la collaboration parmi les communautés sur le plan du climat, du financement et de la coopération pour le développement au niveau du déploiement du financement de la lutte contre le changement climatique aux échelles nationale, régionale et mondiale. Lors de l'un de ces événements, plusieurs pays ont partagé leurs expériences sur la façon dont ils instaurent des systèmes de suivi du financement de la lutte contre le changement climatique (à la fois national et international) et de l'aide publique au développement, et sur la façon dont ils mettent en œuvre des réformes pour réunir ces deux pools de ressources. À l'avenir, le Partenariat visera à passer du dialogue international aux activités au niveau des pays centrées sur le renforcement des capacités et la

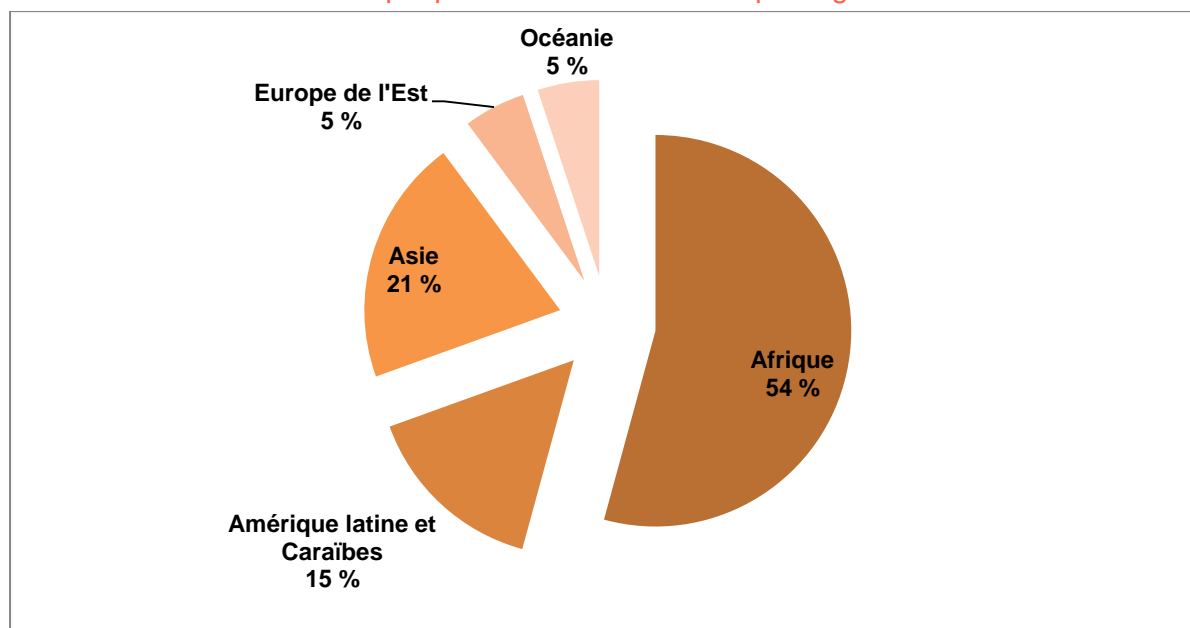
coopération technique. L'accent portera de plus en plus sur le plaidoyer au niveau national, en s'appuyant sur les événements mondiaux et les messages politiques clés.

### **Redoubler d'efforts aux niveaux régional et des pays**

30. Les IPM apportent une contribution essentielle au PMCED : elles sont à la pointe de l'obtention de résultats au niveau des pays, en traduisant les principes et engagements convenus à l'échelle mondiale en actions sur le terrain. L'IPM 2 « Le Plan d'action africain pour l'efficacité du développement » joue ce type de rôle sur le continent africain. Le Plan d'action repose sur les priorités de développement du continent<sup>14</sup> ainsi que sur des consultations régionales et continentales tenues en préparation à la RHN1. Ce Plan définit une vision partagée pour mettre à profit la coopération efficace pour le développement dans le but de faire avancer le financement du développement de l'Afrique ; la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale ; et une transformation économique inclusive. Il inclut des étapes d'action pour certaines priorités comme la mobilisation de ressources intérieures, la coopération Sud-Sud, le secteur privé, et la mise en œuvre continue des engagements en matière de coopération efficace pour le développement au niveau des pays. Le Plan met aussi l'accent sur les normes de redevabilité mutuelle en Afrique comme fondement des mécanismes de redevabilité avec les partenaires et il est ancré dans les systèmes et processus de redevabilité nationale. En partenariat avec l'IPM « Résultats et redevabilité », cette IPM plaide pour l'amélioration de l'utilisation des cadres de résultats des pays. Concrètement, en partenariat avec le PNUD et l'Agence suisse pour le développement et la coopération, l'Agence du NEPAD a élaboré et piloté ces derniers mois le « Cadre d'évaluation des capacités de l'industrie extractive ». Ce cadre se concentre sur la promotion de systèmes de redevabilité efficaces dans l'industrie extractive et l'industrie agroalimentaire.

31. Comme mentionné ci-avant, les IPM ont fait état des activités en cours de mise en œuvre et/ou dont la mise en œuvre est prévue dans 59 pays différents et dont la répartition géographique est illustrée dans le Graphique 1 (page 5). Le Graphique 2 ci-dessous montre que la plupart des activités sont concentrées en Afrique, mais les IPM sont aussi présentes en Amérique latine ainsi qu'aux Caraïbes et en Asie.

**Graphique 2 : Activités des IPM par région**



## ***Influencer, mettre en oeuvre et suivre le Programme mondial de développement***

32. Au-delà de la mise en œuvre des principes et engagements dans le cadre de l'Accord de Partenariat de Busan, les IPM jouent également un rôle important dans le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'an dernier, elles se sont lancées dans le plaidoyer et ont influencé la mise en forme du nouveau programme mondial de développement. Grâce à leur nature multi-parties prenantes et à la représentation élargie d'acteurs clés du développement, elles prévoient aussi de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 et elles peuvent apporter une précieuse contribution à la mise en œuvre efficace des ODD.
33. Beaucoup d'IPM ont travaillé activement à **influencer la conversation mondiale qui a conduit à un accord sur le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba**, veillant à ce que les points de vue et les priorités des groupes qu'elles représentent soient inclus au débat politique, traduits en engagements et intégrés au nouveau programme. Plusieurs d'entre elles ont organisé des événements parallèles lors de la 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (à Addis-Abeba, en juillet 2015)<sup>15</sup> et du Sommet de l'ONU pour l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015 (à New York, en septembre 2015).<sup>16</sup>
34. Outre influencer les négociations, plusieurs IPM ont le potentiel de **contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030** ou le font déjà. Elles peuvent appuyer la mise en œuvre des ODD au niveau des pays, en fournissant des formations et des conseils politiques, en promouvant le partage des connaissances et en dirigeant le dialogue multi-parties prenantes dans les pays. Certaines IPM appuient déjà les pays, ou s'approprient à le faire, pour partager les progrès, résultats, études de cas et données probantes quant aux pratiques réussies ou non.<sup>17</sup> D'autres IPM entament des discussions sur la façon de mobiliser le financement nécessaire pour réaliser les ODD.<sup>18</sup>
35. Enfin, les IPM **aident aussi à façonner le suivi des ODD**. Certaines IPM ont entrepris des recherches (IPM 33) et des consultations, ou ont accueilli des événements sur l'utilisation des données dans le domaine du financement, du suivi et de la réalisation des ODD (IPM 3 « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide »). D'autres IPM ont émis des recommandations pratiques sur la façon de tenir les gouvernements responsables de la mise en œuvre des ODD (IPM 34 « La Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse »). Trois IPM **ont plaidé en faveur de l'inclusion des indicateurs de suivi du PMCED aux indicateurs mondiaux pour suivre les progrès du Programme 2030**.
  - Grâce au plaidoyer pour l'IPM 20 « Initiative sur l'égalité homme-femme », l'indicateur 8 du cadre de suivi du PMCED servira à mesurer l'ODD 5 (parvenir à l'égalité hommes-femmes et autonomiser toutes les femmes et les filles) au sein du cadre de suivi des ODD, ce qui a marqué la réussite du PMCED.
  - L'IPM 12 (« Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC ») et l'IPM 33 (« Le grand virage des données en matière de développement ») ont uni leurs efforts pour recommander l'indicateur 2 de suivi du PMCED comme complément important du suivi de l'ODD 16 (promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes) et de l'ODD 17 (renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

## SYNERGIES ENTRE LES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL ET AVEC D'AUTRES ACTIVITÉS DU PMCED

### ***Améliorer la collaboration entre les Initiatives du Partenariat mondial***

36. Beaucoup d'IPM collaborent déjà entre elles. Principalement :
- Les IPM du domaine de la mobilisation de ressources intérieures (1, 8, 16, 26, 36 et 38) travaillent en lien étroit et il existe une coopération continue entre les IPM qui travaillent sur l'engagement de la société civile (6, 12, 34).
  - Trois IPM ont contribué à la formation fournie par l'IPM 25 « Programme d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED de la Corée » en 2015 : « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide » (IPM 3), « Feuille de route destinée aux entreprises » (IPM 5), « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace » (IPM 6) et « Résultats et redevabilité mutuelle ».
  - L'IPM « Résultats et redevabilité mutuelle » coopère avec la Plateforme pour des institutions efficaces (PIE) et ses IPM associés, ainsi qu'avec l'IPM 2 « Plan d'action africain pour l'efficacité du développement ».
  - Les trois IPM sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation ainsi que l'IPM 17 « Programmation conjointe de l'UE » collaborent pour améliorer la complémentarité et la cohérence de la coopération pour le développement.
  - L'IPM « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles » étudie les possibilités de partenariat avec l'IPM 10 « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux » afin d'ouvrir des dialogues dans les pays en situation de conflit et fragilité.
  - L'IPM « Plan d'Action de Busan pour la statistique », l'IPM 30 « Partenariat pour un gouvernement ouvert » et l'IPM 33 « Le Grand virage des données en matière de développement » sont aussi connectées par le biais du Partenariat mondial pour les données du développement durable, récemment mis en place.
  - Dans le domaine de la coopération Sud-Sud, l'IPM 19 « Réseau de la politique de coopération internationale future » et l'IPM 7 « Collaboration pour renforcer la coopération Sud-Sud portée par la société civile grâce au partage de données probantes et d'expériences » coopèrent en partageant des données probantes et des expériences.
37. La coopération pourrait être davantage encouragée au sein des secteurs d'intervention des IPM et entre eux, et la plupart des IPM ont exprimé leur volonté d'accroître la collaboration et le partage des connaissances pour maximiser les synergies entre elles. Le Graphique 3 illustre les liens entre les IPM – tels qu'ils étaient signalés en décembre 2015 – et il identifie les synergies potentielles fondées sur les activités rapportées.





## **Contribuer aux activités plus générales du PMCED**

38. Les IPM fournissent déjà des données probantes, des connaissances et des contributions à plusieurs activités du PMCED.
- Elles participent souvent aux événements du PMCED : plusieurs d'entre elles étaient présentes lors du Forum 2015 de Busan du Partenariat mondial (accueilli par la République de Corée) ; l'IPM 3 « Efforts supplémentaires concernant l'initiative internationale pour la transparence de l'aide » participe régulièrement aux réunions de la plateforme régionale ; et l'IPM 20 « Initiative sur l'égalité hommes-femmes » a organisé en partenariat l'événement parallèle du PMCED intitulé « Se servir des partenariats inclusifs pour réaliser les ODD : le rôle de la budgétisation sensible à l'égalité hommes-femmes » lors du Sommet de l'ONU pour l'Adoption du Programme de développement pour l'après-2015 en septembre 2015.
  - Plusieurs IPM contribuent au cycle de suivi du PMCED, en appuyant l'organisation d'ateliers de suivi (IPM 2 « Le Plan d'action africain pour l'efficacité du développement ») ; en renforçant les capacités au niveau des pays pour collecter des données (l'IPM 6 « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace » a aidé à identifier les points focaux des OSC pour collecter des informations sur l'Indicateur 2 sur les OSC ; l'IPM 20 « Initiative sur l'égalité hommes-femmes » a apporté des orientations et des conseils aux points focaux nationaux sur la façon de mesurer l'Indicateur 8 sur l'égalité hommes-femmes) ; et en aidant à affiner la méthodologie des indicateurs (l'IPM 12 « Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC » travaille avec l'indicateur 2 sur les OSC ; l'IPM 3 « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide » aide à finaliser la méthodologie de l'Indicateur 4 sur la transparence ; et l'IPM 20 « Initiative en matière d'égalité hommes-femmes » travaille avec l'Indicateur 8 sur l'égalité hommes-femmes).
39. Toutefois, il existe un potentiel bien plus grand pour approfondir l'engagement envers d'autres activités du PMCED. Les IPM peuvent fournir des informations complémentaires et des données probantes pour éclairer le 2e Rapport d'étape du PMCED ainsi que les préparatifs de la RHN2. À partir des domaines de travail des IPM et de progrès signalés jusqu'à présent, le tableau 1 présente une liste des IPM qui pourraient fournir des données probantes complémentaires sur le terrain aux indicateurs réunis lors du 2<sup>e</sup> cycle de suivi ; le tableau 2 répertorie les IPM travaillant sur des sujets liés aux thèmes des séances plénières de la RHN2.
40. Les IPM pourraient aussi s'engager dans la mise en œuvre des recommandations effectuées par les Groupes de travail du PMCED « Pôle de connaissances sur la coopération efficace pour le développement » et « Mise en œuvre au niveau des pays des principes relatifs à l'efficacité du développement », ou bien leurs résultats pourraient être utiles pour éclairer ces groupes de travail.

Tableau 1: Liste des IPM qui peuvent fournir des données probantes complémentaires au 2<sup>e</sup> Rapport d'étape du PMCED\*

Indicateurs du Cadre de suivi du PMCED	IPM possibles qui peuvent y contribuer
<b>1. La coopération pour le développement se concentre sur les résultats qui répondent aux priorités des pays en développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité</li> <li>• Résultats et redevabilité mutuelle</li> </ul>
<b>2. La société civile opère dans un environnement qui maximise son engagement et sa contribution au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace</li> <li>• Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC</li> </ul>
<b>3. Engagement et contribution du secteur privé au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres d'affaires</li> <li>• Feuille de route destinée aux entreprises</li> <li>• Directives pour l'engagement philanthropique efficace</li> <li>• Réseau d'action d'entreprise inclusive</li> <li>• Partenariat pour la prospérité (P4P)</li> </ul>
<b>4. L'information sur la coopération pour le développement est accessible au public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparence</li> <li>• Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide</li> </ul>
<b>5. La coopération pour le développement est davantage prévisible :</b> (a) annuelle : part du financement de la coopération au développement décaissée au cours de l'exercice budgétaire pour lequel elle a été planifiée par les fournisseurs de coopération ; et (b) à moyen terme : Part estimée du financement de la coopération pour le développement couverte par les plans indicatifs prévisionnels de dépenses fournis au niveau des pays	<i>Pas disponible</i>
<b>6. L'aide est inscrite aux budgets présentés à l'examen parlementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux</li> </ul>
<b>7. La redevabilité mutuelle entre les acteurs de coopération pour le développement est renforcée par le biais d'examens inclusifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats et redevabilité mutuelle</li> </ul>
<b>8. Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative en matière d'égalité hommes-femmes</li> </ul>
<b>9. Des institutions efficaces : les systèmes des pays en développement sont renforcés et utilisés</b> (a) Qualité des systèmes de GFP des pays en développement ; et (b) Utilisation des systèmes nationaux de GFP et de passation des marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme pour des institutions efficaces</li> <li>• Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux</li> <li>• Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public</li> </ul>
<b>10. L'aide est déliée</b>	<i>Pas disponible</i>

\* Note : Les études de cas, l'analyse et autres données probantes fournies par les IPM peuvent compléter les données recueillies dans le cadre du 2<sup>e</sup> cycle de suivi du PMCED, en servant de contribution complémentaire utile aux préparatifs du 2<sup>e</sup> Rapport d'étape du PMCED.

Tableau 2 : Liste des IPM qui travaillent sur des sujets liés aux séances plénières de la RHN2 \*

Thèmes des séances plénières	IPM travaillant sur des sujets s’y rapportant
<p><b>1. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme inachevé sur l’efficacité de l’aide et des engagements pour l’efficacité du développement ; identifier et relever les défis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts supplémentaires concernant l’Initiative internationale pour la transparence de l’aide</li> <li>• Plan d’action de Busan pour la statistique</li> <li>• Initiative concertée d’évaluation partenaire-donneur</li> <li>• Dialogues nationaux pour l’utilisation et le renforcement des systèmes locaux</li> <li>• Élaboration de feuilles de route nationales pour les gouvernements locaux et régionaux</li> <li>• Programmation conjointe de l’UE : l’aide à la gestion de la diversité</li> <li>• Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation / Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante / Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation</li> <li>• Résultats et redevabilité mutuelle</li> <li>• Le Partenariat au Mozambique – un Programme d’action pour l’Afrique</li> <li>• Le Plan d’action africain pour l’efficacité du développement</li> <li>• Transparence</li> </ul>
<p><b>2. Comment le Programme sur l’efficacité du développement soutient-il la mise en œuvre des ODD et le programme d’Action d’Addis-Abeba ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien actif aux Inspecteurs des impôts sans frontières</li> <li>• Engagement à accroître l’aide apportée aux questions fiscales, et à perfectionner les façons de mesurer l’aide consacrée au développement des régimes fiscaux</li> <li>• Approbation des « Principes pour l’engagement international auprès des pays en développement dans le domaine de la mobilisation de recettes »</li> <li>• Lancement de la Coalition du financement durable de la prestation des services publics</li> <li>• Renforcement des indicateurs statistiques fiscaux comparables</li> <li>• Accueil favorable de « l’outil diagnostique d’évaluation de l’administration fiscale » (TADAT)</li> <li>• Plan d’action de Busan pour la statistique</li> <li>• Engagement à effectuer des analyses de risque par rapport à l’exposition à des flux financiers illicites</li> <li>• Obligations à impact sur le développement</li> <li>• Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement</li> <li>• Résultats et redevabilité mutuelle</li> <li>• Déclaration de résolutions faite par les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l’OPEP pour le développement international</li> <li>• Le Grand virage des données en matière de développement</li> </ul>
<p><b>3. Améliorer la qualité et l’impact de la coopération internationale pour le développement – tirer des enseignements de l’expérience de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration pour renforcer la coopération Sud-Sud portée par la société civile grâce au partage de données probantes et d’expériences</li> <li>• Centre de référence de l’Afrique orientale et australe et de l’Océan indien (AOA-OI) pour une diplomatie au service de l’efficacité du développement régional</li> <li>• Réseau de la politique de coopération internationale future</li> <li>• Réseau des groupes de réflexion du Sud</li> <li>• Coopération Sud-Sud et triangulaire</li> </ul>

<p><b>4. Autonomisation économique des femmes et des jeunes - inclusion et intégration d'un développement efficace et accéléré</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative en matière d'égalité hommes-femmes</li> <li>• La Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse</li> </ul>
<p><b>5. Ne laisser personne pour compte – une coopération efficace pour le développement des pays se trouvant dans des situations particulières et des populations vulnérables</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action de Busan pour la statistique</li> <li>• Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation / Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante / Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation</li> <li>• New Deal pour l'engagement dans les États fragiles/ Transition vers la résilience et le développement durable, maîtrisée par les pays concernés</li> <li>• Groupe de travail sur les principes de bonnes pratiques pour le développement de chaînes de valeurs dans les EFC</li> </ul>
<p><b>6. Créer un environnement propice aux partenariats multi-parties prenantes innovants et inclusifs pour le développement efficace – où pouvons-nous l'accroître et quels sont les nouveaux défis qui se présentent ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC</li> <li>• Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement</li> <li>• Feuille de route destinée aux entreprises</li> <li>• Centres d'affaires</li> <li>• Partenariat pour la prospérité</li> <li>• Réseau d'action d'entreprise inclusive</li> <li>• Directives pour l'engagement philanthropique efficace</li> <li>• Groupe de travail sur les principes de bonnes pratiques pour le développement de chaînes de valeurs dans les EFC</li> <li>• Le Grand virage des données en matière de développement</li> </ul>

*\* Note : Les groupes thématiques mis en place pour diriger les préparatifs de chaque séance plénière seront in fine responsables du choix des analyses, informations et données probantes qui orienteront les préparatifs de ces séances.*

## SUGGESTIONS D'APPUI SUPPLÉMENTAIRE AUX INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

41. Les IPM ont fait plusieurs suggestions sur la façon dont le PMCED pourrait davantage soutenir leurs travaux. Le Comité de pilotage est invité à discuter de la façon dont ces suggestions pourraient être mises en pratique:

- Beaucoup d'IPM ont réclamé de **nouvelles opportunités de collaboration entre elles et avec la communauté élargie du PMCED**. Les suggestions portaient sur les points suivants : faciliter la collaboration entre les IPM ; organiser des échanges réguliers entre les initiatives qui se concentrent sur des thématiques similaires et des réunions pour identifier les synergies et les occasions de partage des connaissances ; faire participer systématiquement les IPM aux activités du PMCED ; fournir des informations plus claires et plus régulières sur les activités du PMCED et des parties prenantes. Beaucoup de ces suggestions pourraient être mises en œuvre et discutées par le biais d'un « Atelier d'accélération des IPM » prévu pour la mi-2016 et elles s'inscriraient dans la continuation de l'Atelier de planification du PMCED qui s'est déroulé en janvier 2015 à Bruxelles.
- Les IPM souhaiteraient également voir leurs réussites soulignées, et les enseignements retenus lors de leurs activités mis à profit pour éclairer et **influencer le dialogue politique et la prise de décisions** au sein du PMCED, en particulier s'agissant d'approfondir un dialogue reposant sur les conclusions essentielles du 2e cycle de suivi et les préparatifs de la RHN2. Outre la mise en valeur des réussites lors des séances plénières, les IPM peuvent envisager d'accueillir des événements parallèles et de participer aux forums préparatoires.

- Plusieurs IPM souhaiteraient **un plaidoyer et un appui financier** en faveur de leurs initiatives. Certaines ont demandé à ce que le PMCED encourage ses membres à : poursuivre le dialogue avec les IPM ; mettre en pratique les principes qu'elles promeuvent ; et, utiliser leurs outils et approches.
- Certaines IPM ont mentionné que le PMCED pourrait leur offrir une plus grande **visibilité**. Le PMCED diffuse actuellement des informations sur les activités des IPM et partage leurs publications sur son site Web, son blog et ses bulletins d'information. Il invite également les IPM à plusieurs de ses événements. Le PMCED pourrait réfléchir à d'autres instruments qui permettraient d'accroître la visibilité des IPM.



## ANNEXE I : LISTE DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL (IPM)

(Le numéro qui se trouve devant le titre de chaque IPM indique le numéro qui lui a été attribué dans la liste présentée en Annexe 1 du [Communiqué de la Réunion de Haut Niveau de Mexico](#))

CATÉGORIE	INITIATIVE DU PARTENARIAT MONDIAL	CONTACT	REMARQUES	REPORTING EFFECTUÉ EN DÉCEMBRE 2015
RENFORCER L'APPROPRIATION PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	Plateforme pour des institutions efficaces ( <b>un ancien Building Block</b> )	<a href="http://www.effectiveinstitutions.org">www.effectiveinstitutions.org</a>  Personnes à contacter : Anna Piccinni, OCDE, <a href="mailto:anna.piccinni@oecd.org">anna.piccinni@oecd.org</a> Emilie Gay, OCDE, <a href="mailto:Emilie.gay@oecd.org">Emilie.gay@oecd.org</a>	Une alliance pour soutenir le dialogue politique fondé sur des données probantes et dirigé par les pays, le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs sur la gestion du secteur public et la réforme institutionnelle.	Résultats présentés au titre des IPM 10 et 27
	Plan d'action de Busan pour la statistique ( <b>un ancien Building Block</b> )	Personne à contacter : Leslie Rae, OCDE, <a href="mailto:Leslie.rae@oecd.org">Leslie.rae@oecd.org</a>	Un partenariat pour assurer des statistiques fiables et accessibles en vue d'améliorer le processus décisionnel, de documenter les résultats et d'accroître la redevabilité publique.	✓
	<b>10.</b> Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux ( <b>voir aussi l'ancien Building Block sur la Plateforme pour des institutions efficaces</b> )	Plateforme pour des institutions efficaces (PIE) : <a href="http://www.effectiveinstitutions.org">www.effectiveinstitutions.org</a> Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI) : <a href="http://www.cabri-sbo.org/en/about-us">www.cabri-sbo.org/en/about-us</a>  Personne à Contacter : Anna Piccinni, OCDE, <a href="mailto:anna.piccinni@oecd.org">anna.piccinni@oecd.org</a>	Dialogue dans les pays entre le gouvernement et les partenaires du développement afin de renforcer et d'accroître l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques.	✓
	<b>14.</b> Élaboration de feuilles de route nationales pour les gouvernements locaux et régionaux	CGLU et FOGAR  Contacter : Groupe de travail du CGLU sur le renforcement des capacités institutionnelles, <a href="mailto:uclg.cib@vng.nl">uclg.cib@vng.nl</a> Edgardo Bilsky, CGLU, <a href="mailto:e.bilsky@uclg.org">e.bilsky@uclg.org</a> Carles Llorens, RU-FOGAR <a href="mailto:carlesllorensvila@gmail.com">carlesllorensvila@gmail.com</a>	Un ensemble de feuilles de route-pays visant à renforcer la contribution des gouvernements locaux et régionaux à la mise en œuvre des engagements de Busan.	✓
	<b>25.</b> Programme d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED de la Corée	Personnes à contacter : Sorlee Lee, Ministère des Affaires étrangères, République de Corée- <a href="mailto:srlee07@mofa.go.kr">srlee07@mofa.go.kr</a>	Un programme de formation dispensé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)	<b>Achevée</b>

		Songhee SON (Ms.), KOICA, <a href="mailto:ssonee@koica.go.kr">ssonee@koica.go.kr</a>	aux praticiens et aux fonctionnaires en milieu de carrière des pays en développement.	
	<b>27.</b> Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public (voir aussi l'ancien Building Block sur la Plateforme pour des institutions efficaces)	Plateforme pour des institutions efficaces, <a href="http://www.effectiveinstitutions.org">www.effectiveinstitutions.org</a>  Personne à contacter : Emilie Gay, OCDE, <a href="mailto:emilie.gay@oecd.org">emilie.gay@oecd.org</a>	Une initiative visant à cartographier les approches d'apprentissage entre-pairs en matière de réformes du secteur public et à élaborer une boîte à outils de méthodologie.	✓
	<b>28.</b> Lancement de «l'ichallenge» (voir aussi l'ancien Building Block sur la Plateforme pour des institutions efficaces)	Le Comité de pilotage des indicateurs de qualité des systèmes de gestion des affaires publiques (ISPMS) et la PIE <a href="http://www.worldbank.org/ichallenge">www.worldbank.org/ichallenge</a>  Personne à contacter : Vivek Srivastava, Banque mondiale, <a href="mailto:vsrivastava@worldbank.org">vsrivastava@worldbank.org</a>	Une initiative visant à l'externalisation ouverte d'idées du public pour de meilleurs indicateurs permettant de mesurer la qualité des systèmes nationaux.	<b>Achevée</b>
	<b>39.</b> Initiative concertée d'évaluation partenaire-donneur (ajoutée le 8 juillet 2014)	Des organisations publiques de 18 pays en développement ; 15 institutions de pays fournisseurs de coopération qui se sont engagées à apporter un soutien financier et/ou technique <a href="http://www.oecd.org/dac/evaluation/collaborativepartnerdonor/evaluation.htm">www.oecd.org/dac/evaluation/collaborativepartnerdonor/evaluation.htm</a>  Personne à contacter : Jean-Philippe Nadal, France, <a href="mailto:jean-philippe.nadal@expertisefrance.fr">jean-philippe.nadal@expertisefrance.fr</a>	L'initiative se concentre sur les activités d'évaluation concertée qui sont destinées à renforcer les systèmes nationaux d'évaluation ; une série d'études de pays en développement.	
<b>ÉTABLIR DES PARTENARIATS INCLUSIFS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE</b>	<b>6.</b> Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace	Le POED avec le soutien du Canada, de l'Irlande et de la Suède : <a href="http://www.csopartnership.org">www.csopartnership.org</a>  Personne à contacter : Roberto Pinauin, <a href="mailto:rpinauin@iboninternational.org">rpinauin@iboninternational.org</a>	Un programme de trois ans pour faire progresser les normes internationales relatives à l'environnement favorable à la participation des OSC au dialogue politique multipartite.	✓
	<b>12.</b> Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC	L'Équipe de travail multi-parties prenantes sur l'efficacité du développement de la société civile et l'environnement propice : <a href="http://taskteamcso.com">taskteamcso.com</a>  Personnes à contacter : Jacqueline Wood, Secrétariat de l'Équipe de travail, <a href="mailto:woodjacqueline@hotmail.com">woodjacqueline@hotmail.com</a> David Wubs-Mrocewicz, Responsable, Secrétariat de	Un cadre et un ensemble de directives sur l'environnement favorable aux OSC.	✓



		l'Équipe de travail : <a href="mailto:wubs@iss.nl">wubs@iss.nl</a>		
	<b>33.</b> Le « Grand virage des données en matière de développement » (voir aussi l'ancien Building Block du Plan d'action de Busan pour la statistique)	CIVICUS <a href="http://www.thedatashift.org">www.thedatashift.org</a>  Personnes à contacter : Jason Maglaughlin, <a href="mailto:jason.maglaughlin@civicus.org">jason.maglaughlin@civicus.org</a> Jack Cornforth, <a href="mailto:jack.cornforth@civicus.org">jack.cornforth@civicus.org</a>	Une initiative visant à renforcer les capacités de la société civile à rassembler et à utiliser les données produites par les citoyens ; à promouvoir la comparabilité des données.	✓
	<b>34.</b> La « Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » (voir aussi l'ancien Building Block sur les Résultats et la redevabilité)	Restless Development <a href="http://restlessdevelopment.org/big-idea">http://restlessdevelopment.org/big-idea</a>  Personne à contacter : Rachel Litster <a href="mailto:rach@restlessdevelopment.org">rach@restlessdevelopment.org</a>	Un partenariat visant à procurer aux jeunes des connaissances et des compétences pour leur permettre d'utiliser les données afin de mobiliser les citoyens pour qu'ils agissent et tiennent leurs gouvernements responsables.	✓
<b>ÉTABLIR DES PARTENARIATS INCLUSIFS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ</b>	Partenariat pour la prospérité – P4P (l'ancien Building Block sur le Secteur privé)	Personnes à contacter : Ichiro Toda, BID (Banque interaméricaine de développement), <a href="mailto:ichiro@iadb.org">ichiro@iadb.org</a> Silvia Heer, BMZ, <a href="mailto:Silvia.heer@bmz.bund.de">Silvia.heer@bmz.bund.de</a> Christine Weinreich, GIZ, <a href="mailto:Christine.weinreich@giz.de">Christine.weinreich@giz.de</a> Lisa Peterskovsky, GIZ, <a href="mailto:lisa.peterskovsky@giz.de">lisa.peterskovsky@giz.de</a>	Une plateforme multi-parties prenantes qui vise à accroître le rôle du secteur privé afin de soutenir la réduction de la pauvreté et le développement durable.	✓
	<b>4.</b> Centre d'affaires (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)	Le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas  Personnes à contacter : Darian Stibbe, Business Partnership Action, <a href="mailto:darian.stibbe@partnerinit.org">darian.stibbe@partnerinit.org</a> Katie Fry Hester, Business Partnership Action , <a href="mailto:Katie.fry.hester@partnerinit.org">Katie.fry.hester@partnerinit.org</a> Ernest Muwamba, Zambia, <a href="mailto:ernest.muwamba@amscobv.com">ernest.muwamba@amscobv.com</a> Isabella Barrios, Colombia, <a href="mailto:ibarrios@andi.com.co">ibarrios@andi.com.co</a> Todd Kirkbride, Mozambique, <a href="mailto:todd.kirkbride@partnerinit.org">todd.kirkbride@partnerinit.org</a>	Une initiative visant à soutenir la création de centres d'affaires localement détenus et gérés au niveau des pays, qui rassemble systématiquement le gouvernement, les entreprises, les fournisseurs de coopération, l'ONU et les organisations non gouvernementales et catalyse des partenariats avec le secteur privé contribuant aux ODD et mettant en œuvre les engagements de Busan au niveau des pays. Des centres d'affaires sont déjà en place en Zambie, au Mozambique et en Colombie.	✓

	<p>5. Feuille de route destinée aux entreprises (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)</p>	<p>L'Initiative de partenariats avec le soutien du Royaume-Uni</p> <p>Personne à contacter : Darian Stibbe, <a href="mailto:darian.stibbe@partnerinit.org">darian.stibbe@partnerinit.org</a></p>	<p>Une feuille de route pour faire participer les entreprises en tant que partenaires principales du développement.</p>	✓
	<p>21. Directives pour l'engagement philanthropique efficace</p>	<p>Le réseau mondial des fondations travaillant pour le développement (NetFWD) de l'OCDE, le Centre européen des fondations (CEF), la Fondation Stars, le PNUD, l'Initiative WINGS (Worldwide initiative for Grantmakers Support) et l'appui de la Fondation Rockefeller</p> <p><a href="http://www.starsfoundation.org.uk/resources/guidelines-effective-philanthropic-engagement">http://www.starsfoundation.org.uk/resources/guidelines-effective-philanthropic-engagement</a></p> <p>Personnes à contacter : Maria Herminia Cabral, Foundations representative to the GPEDC Steering Committee, <a href="mailto:mhcabral@gulbenkian.pt">mhcabral@gulbenkian.pt</a> Ewelina Oblacewicz, OECD netFWD, <a href="mailto:Ewelina.Oblacewicz@oecd.org">Ewelina.Oblacewicz@oecd.org</a></p>	<p>Un ensemble de directives volontaires et non contraignantes pour l'Engagement philanthropique efficace ; des pays-pilotes come l'Inde, le Mexique et le Myanmar.</p>	✓
	<p>23. Réseau d'action d'entreprise inclusive (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)</p>	<p>Allemagne</p> <p><a href="https://www.giz.de/Wirtschaft/de/html/1745.html">https://www.giz.de/Wirtschaft/de/html/1745.html</a></p> <p>Personne à contacter : Arne Theissen, Réseau d'action d'entreprise inclusive, <a href="mailto:ib-action-network@giz.de">ib-action-network@giz.de</a></p>	<p>Un réseau visant à libérer le potentiel du secteur privé pour un impact plus conséquent sur le développement.</p>	
<p><b>ÉTABLIR DES PARTENARIATS INCLUSIFS AVEC LA COOPÉRATION SUD-SUD</b></p>	<p>Coopération Sud-Sud et triangulaire (un ancien Building Block)</p>	<p>Personnes à contacter : Juanita Olarte Suescun, <a href="mailto:Juanita.olarte@accionsocial.gov.co">Juanita.olarte@accionsocial.gov.co</a> Ana Cristancho Rocha, <a href="mailto:ana.cristancho@cancilleria.gov.co">ana.cristancho@cancilleria.gov.co</a></p>		
	<p>7. Collaboration pour renforcer la coopération Sud-Sud portée par la société civile grâce au partage de données probantes et d'expériences</p>	<p>Articulação SUL, la Société pour la recherche participative en Asie (PRIA), et l'Institut d'études de développement (liens vers les initiatives de coopération Sud-Sud)</p> <p><a href="http://cso-ssc.org">http://cso-ssc.org</a> ; <a href="http://cso-ssc.org/forum/#/20140415/mexico-focus-session-debate-2-3852100/">http://cso-ssc.org/forum/#/20140415/mexico-focus-session-debate-2-3852100/</a></p> <p>Personne à contacter :</p>	<p>Engagement à poursuivre la collaboration entre le milieu universitaire et la société civile sur la coopération Sud-Sud dirigée par les OSC et à faciliter un débat sur comment mieux renforcer la CSS dirigée par les OSC par des dialogues en ligne et dans les pays.</p>	

		Melissa Pomeroy, <a href="mailto:m.pomeroy@articulacaosul.org">m.pomeroy@articulacaosul.org</a>		
	19. Réseau de la politique de coopération internationale future	Articulação SUL, le Réseau chinois de recherche sur le développement international, la Société pour la recherche participative en Asie (PRIA), et l'Institut d'études de développement (liens vers les initiatives de coopération Sud-Sud) <a href="http://www.ids.ac.uk/project/future-international-cooperation-policy-network">http://www.ids.ac.uk/project/future-international-cooperation-policy-network</a>  Personne à contacter : Louise Oakley, <i>Centre for Rising Powers and Global Development</i> , <a href="mailto:l.oakley@ids.ac.uk">l.oakley@ids.ac.uk</a>	Engagement à participer à la diffusion des connaissances et à l'apprentissage mutuel fondé sur la recherche; à interagir avec les gouvernements et les acteurs non étatiques afin de contribuer à la systématisation et à la diffusion du savoir existant, et à la production conjointe de nouvelles connaissances sur les innovations en matière de développement provenant des pays BRICS et d'autres pays à revenu intermédiaire de plus en plus influents.	✓
	29. Réseau des groupes de réflexion du Sud	NEST  Personne à contacter : Sachin Chaturvedi, <a href="mailto:chaturvedi_s@hotmail.com">chaturvedi_s@hotmail.com</a>	Un cadre conceptuel et une feuille de route pour la coopération Sud-Sud ; la mise au point d'indicateurs	
<b>ASSURER L'ORIENTATION VERS LES RÉSULTATS ET PROMOUVOIR LA REDEVABILITÉ MUTUELLE</b>	Résultats et redevabilité (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Monowar Ahmed, Bangladesh, <a href="mailto:ahmedmonowar@hotmail.com">ahmedmonowar@hotmail.com</a> Suzanne Mueller, Switzerland, <a href="mailto:Suzanne.mueller@eda.admin.ch">Suzanne.mueller@eda.admin.ch</a>	Une initiative visant à soutenir le partage des connaissances sur les cadres de résultats nationaux et la redevabilité mutuelle.	✓
<b>MENER UNE COOPÉRATION TRANSPARENTE ET RESPONSABLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT</b>	Transparence (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Chiyo Kanda, Banque mondiale, <a href="mailto:ckanda@worldbank.org">ckanda@worldbank.org</a> ; Doreen Kibuka-Musoke, World Bank, <a href="mailto:dkibukamusoke@worldbank.org">dkibukamusoke@worldbank.org</a> Per-Ola Mattsson, Sweden, <a href="mailto:per-ola.mattsson@foreign.ministry.se">per-ola.mattsson@foreign.ministry.se</a>	Une initiative pour accélérer les progrès dans le domaine de la transparence et de la redevabilité.	Résultats présentés au titre de l'IPM 3
	3. Efforts supplémentaires	Les membres de l'IITA	Une initiative visant à accélérer les	✓

concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (voir aussi l'ancien Building Block sur la Transparence)	<a href="http://www.aidtransparency.net/">http://www.aidtransparency.net/</a> Liens à consulter ou personnes à contacter : <a href="mailto:info@iatistandard.org">info@iatistandard.org</a> Annelise Parr, <a href="mailto:Annelise.Parr@undp.org">Annelise.Parr@undp.org</a> Carolyn Culey, <a href="mailto:Carolyn.Culey@devinit.org">Carolyn.Culey@devinit.org</a>	efforts des parties ayant approuvé Busan afin d'améliorer la transparence de leur coopération pour le développement et d'accroître leur financement du développement.	
17. Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité (voir également l'ancien Building Block sur la Gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation)	UE : <a href="http://ec.europa.eu/europeaid/how/ensure-aid-effectiveness/index_en.htm">http://ec.europa.eu/europeaid/how/ensure-aid-effectiveness/index_en.htm</a>  Contacter : <a href="mailto:EuropeAid-JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@ec.europa.eu">EuropeAid-JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@ec.europa.eu</a> <a href="mailto:JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@eeas.europa.eu">JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@eeas.europa.eu</a>	Une initiative visant à soutenir l'appropriation et le leadership par les pays en développement en renforçant l'alignement sur les priorités nationales par le biais de processus de programmation conjointe.	✓
Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation (un ancien Building Block)  18. Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation  22. Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante (les trois IPM ont rendu compte conjointement des résultats)	<a href="http://www.fragmentation-diversity.org">www.fragmentation-diversity.org</a>  Personnes à contacter : <a href="mailto:info@fragmentation-diversity.org">info@fragmentation-diversity.org</a> Nicole Hofmann, Allemagne, <a href="mailto:nicole.hofmann@bmz.bund.de">nicole.hofmann@bmz.bund.de</a> Fred Twesiime, Ouganda, <a href="mailto:fred.twesiime@finance.go.ug">fred.twesiime@finance.go.ug</a>	Une initiative visant à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies innovantes, efficaces et cohérentes afin de réduire la fragmentation et la prolifération des initiatives en matière de développement et de renforcer la complémentarité et la cohérence de la coopération pour le développement.	✓
24. Charte de l'APD du Japon	<a href="http://www.mofa.go.jp/policy/oda/index.html">www.mofa.go.jp/policy/oda/index.html</a> Personne à contacter : Mari Miura, Japon, <a href="mailto:mari.miura@mofa.go.jp">mari.miura@mofa.go.jp</a>	Engagement à revoir la politique du Japon en matière d'APD, pour mieux l'aligner sur le principe d'inclusion du PMCED	<b>Achevée</b>
30. Annonce d'un gouvernement ouvert (voir aussi l'ancien Building Block sur les Résultats et la redevabilité)	Partenariat pour un gouvernement ouvert <a href="http://www.opengovpartnership.org">www.opengovpartnership.org</a>  Contacter : <a href="mailto:joe.powell@opengovpartnership.org">joe.powell@opengovpartnership.org</a>	Une invitation aux membres du PMCED à adhérer au Partenariat pour un gouvernement ouvert et à s'assurer que leur prochain Plan d'action national contienne un engagement ambitieux de la participation des citoyens.	
32. Déclaration de résolutions faite par les institutions	Les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique	Engagement à : (i) poursuivre et intensifier la coopération avec les	✓

	nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international	de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international  Personnes à contacter : Fuad Al Bassam, <a href="mailto:F.albassam@ofid.org">F.albassam@ofid.org</a> Said Aissi, <a href="mailto:S.Aissi@ofid.org">S.Aissi@ofid.org</a>	pays en développement qui reflète les principes d'efficacité du développement et l'appropriation par les pays en développement ; (ii) soutenir le PMCED ; (iii) approfondir les processus du PMCED.	
<b>FAIRE AVANCER L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES</b>	<b>20.</b> Initiative en matière d'égalité hommes-femmes (voir aussi l'ancien Building Block sur l'Initiative homme-femme)	L'ONU Femme, l'OCDE, le POED (Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement)  Personnes à contacter : Zohra Khan, UN Women, <a href="mailto:zohra.khan@unwomen.org">zohra.khan@unwomen.org</a> Samina Anwar, UN Women, <a href="mailto:samina.anwar@unwomen.org">samina.anwar@unwomen.org</a> Emily Esplen, OCDE, <a href="mailto:Emily.esplen@oecd.org">Emily.esplen@oecd.org</a> Lucie Faucherre, OCDE, <a href="mailto:lucie.faucherre@oecd.org">lucie.faucherre@oecd.org</a>	Engagement à redoubler d'efforts pour aider les pays à renforcer leurs systèmes pour effectuer le suivi et rendre publiques les affectations destinées à l'égalité.	✓
<b>PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE FRAGILITÉ</b>	New Deal pour l'engagement dans les États fragiles (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Peter van Sluijs, <a href="mailto:Peter.van.Sluijs@cordaid.nl">Peter.van.Sluijs@cordaid.nl</a> Kathryn NWAJIAKU, <a href="mailto:Kathryn.NWAJIAKU@pbsbdialogue.org">Kathryn.NWAJIAKU@pbsbdialogue.org</a>	Un accord entre les États fragiles et touchés par un conflit, les partenaires du développement et la société civile afin d'améliorer la politique et les pratiques actuelles en matière de développement dans les États fragiles et touchés par un conflit.	✓
	<b>11.</b> Transition vers la résilience et le développement durable, maîtrisée par les pays concernés (voir aussi l'ancien Building Block sur le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles)	g7+, pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web suivant <a href="http://www.g7plus.org">www.g7plus.org</a> .  Personnes à contacter : Peter van Sluijs, <a href="mailto:Peter.van.Sluijs@cordaid.nl">Peter.van.Sluijs@cordaid.nl</a> Kathryn NWAJIAKU, <a href="mailto:Kathryn.NWAJIAKU@pbsbdialogue.org">Kathryn.NWAJIAKU@pbsbdialogue.org</a>	Une initiative visant à faciliter les évaluations de fragilité qui sont menées par les pays. L'évaluation de la fragilité au titre du New Deal est un procédé qui permet un dialogue constructif et prospectif entre les différentes parties prenantes nationales (gouvernement et société civile) afin de guider l'élaboration des priorités de consolidation de la paix et du renforcement de l'État qui servent de base à la stratégie nationale de développement.	Résultats présentés au titre de l'IPM New Deal pour l'engagement dans les États fragiles (un ancien Building Block)
	<b>37.</b> Groupe de travail sur les principes de bonnes pratiques pour le développement de	La SFI, l'Institut Clingendael, Spark, Shell  Personnes à contacter :	Cette initiative vise à mettre au point un outil pertinent pour le conflit en vue d'accélérer le développement	✓

	chaînes de valeurs dans les EFC (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé et l'ancien Building Block sur le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles)	Michael Botzung, IFC, <a href="mailto:mboztung2@ifc.org">mboztung2@ifc.org</a> ; Yannick du Pont, <a href="mailto:y.du.pont@spark-online.org">y.du.pont@spark-online.org</a> <a href="mailto:valuechainFCS@ifc.org">valuechainFCS@ifc.org</a>	de chaînes de valeur et d'intégrer les PME locales. L'effort impliquera le développement, le pilotage, l'évaluation, l'affinement et la diffusion d'outils pratiques destinés aux praticiens, mettant l'accent sur les investissements dans l'industrie agroalimentaire et extractive dans des situations fragiles et touchées par un conflit.	
<b>MOBILISER DES APPORTS AU-DELÀ DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</b>	1. Soutien actif aux « Inspecteurs des impôts sans frontières »	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni  Personnes à contacter : Martin Bergwerff, OCDE, <a href="mailto:martin.bergwerff@oecd.org">martin.bergwerff@oecd.org</a> Gail Hurley, PNUD, <a href="mailto:gail.hurley@undp.org">gail.hurley@undp.org</a>	Un partenariat pour fournir des auditeurs spécialisés en matière fiscale afin de renforcer les capacités d'audit dans les pays en développement.	✓
	8. Engagement à accroître l'aide apportée aux questions fiscales, et à perfectionner les façons de mesurer l'aide consacrée au développement des régimes fiscaux	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement et l'Australie  Contacter : OCDE, <a href="mailto:TaxandDevelopment@oecd.org">TaxandDevelopment@oecd.org</a> ATI, <a href="mailto:secretariat@taxcompact.net">secretariat@taxcompact.net</a>	Un engagement à doubler les apports au titre de la coopération pour le développement, consacrés aux questions fiscales d'ici 2020.	✓
	9. Engagement à effectuer des analyses de risque par rapport à l'exposition à des flux financiers illicites	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, la Belgique, les Pays-Bas et la Banque mondiale Contacter : OCDE, <a href="mailto:TaxandDevelopment@oecd.org">TaxandDevelopment@oecd.org</a> Kuntay Celik, Banque mondiale, <a href="mailto:kcelik@worldbank.org">kcelik@worldbank.org</a> Emile Willebois, Banque mondiale, <a href="mailto:evanderdoes@worldbank.org">evanderdoes@worldbank.org</a>	Un outil d'évaluation appropriée des risques dans les pays en développement d'ici à la prochaine RHN du PMCED	
	13. Obligations à impact sur le développement	Le Royaume-Uni (chevauche avec les initiatives du secteur privé).  Personnes à contacter : Susanne Parkin, <a href="mailto:sl-parkin@dfid.gov.uk">sl-parkin@dfid.gov.uk</a> Lesley Hamill, <a href="mailto:l-hamill@dfid.gov.uk">l-hamill@dfid.gov.uk</a>	Cette initiative réunira des investisseurs, gouvernements et agences d'aide afin de concevoir de nouveaux investissements et de mettre en place une nouvelle plateforme de connaissances « de sources ouvertes » pour partager les résultats en vue d'éclairer des	✓

			investissements supplémentaires.	
	16. Approbation des « Principes pour l'engagement international auprès des pays en développement dans le domaine de la mobilisation des recettes »	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, l'Australie, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Banque mondiale  Contacter : OCDE, <a href="mailto:TaxandDevelopment@oecd.org">TaxandDevelopment@oecd.org</a>	L'adoption de principes permettant d'assurer la réussite des réformes fiscales en personnalisant les programmes d'appui pour qu'ils s'adaptent aux conditions économiques, structurelles, culturelles et politiques d'un pays.	✓
	26. Lancement de la Coalition du financement durable de la prestation des services publics	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, les États-Unis et la BM  Contacter : David Dod, USAID, <a href="mailto:ddod@usaid.gov">ddod@usaid.gov</a> OCDE, <a href="mailto:TaxandDevelopment@oecd.org">TaxandDevelopment@oecd.org</a>	Une coalition avec les pays en développement qui souhaitent réaliser des évaluations de leurs exigences de dépenses intérieures et de leurs besoins de recettes intérieures.	✓
	38. Renforcement des indicateurs statistiques fiscaux comparables (ajouté le 12 mai 2014)	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement et l'ATAF (Forum sur l'administration fiscale africaine)  Contacter : OCDE, <a href="mailto:TaxandDevelopment@oecd.org">TaxandDevelopment@oecd.org</a> Maurice Nettley, OECD, <a href="mailto:Maurice.nettley@oecd.org">Maurice.nettley@oecd.org</a>	Un soutien apporté à l'établissement de statistiques des recettes comparables dans les pays en développement intéressés.	✓
	36. Accueil favorable de « l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale » (TADAT)	Le FMI, le Comité de pilotage de TADAT et la Belgique, <a href="http://www.tadat.org">www.tadat.org</a> ;  Contacter : <a href="mailto:secretariat@tadat.org">secretariat@tadat.org</a> Justin Zake, <a href="mailto:jzake@imf.org">jzake@imf.org</a> , Charles Street, <a href="mailto:cstreet@imf.org">cstreet@imf.org</a>	Un instrument diagnostique pour fournir un cadre permettant d'évaluer les forces et les faiblesses de l'administration fiscale d'un pays.	✓
<b>ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</b>	31. Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement (voir aussi l'ancien Building Block sur le Financement de la lutte contre le changement climatique)	<a href="http://climatefinance-developmenteffectiveness.org/busan-partnership-for-action.html">http://climatefinance-developmenteffectiveness.org/busan-partnership-for-action.html</a> ; <a href="http://www.oecd.org/development/environment-development/climate-partnership">http://www.oecd.org/development/environment-development/climate-partnership</a>  Personnes à contacter : Stephen Gold, UNDP, <a href="mailto:stephen.gold@undp.org">stephen.gold@undp.org</a> Jan Corfee-Morlot, <a href="mailto:jan.corfee-morlot@oecd.org">jan.corfee-morlot@oecd.org</a>	Un partenariat visant à soutenir la prise en compte des acquis et le dialogue sur la gestion du financement de la lutte contre le changement climatique en faveur du développement, en renforçant les plateformes de dialogue en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine/Caraïbes.	✓

<b>REDOUBLER D'EFFORTS AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET DES PAYS</b>	<b>2.</b> Plan d'action africain pour l'efficacité du développement	La Plateforme de la CUA/NEPAD pour l'efficacité du développement  Personnes à contacter : Florence Nazare, NEPAD, <a href="mailto:florecen@nepad.org">florecen@nepad.org</a> Bob Kalanzi, NEPAD, <a href="mailto:bobk@nepad.org">bobk@nepad.org</a> Charlotte Ague, NEPAD, <a href="mailto:charlottea@nepad.org">charlottea@nepad.org</a>	Un plan d'action basé sur les priorités de développement du continent telles qu'exprimées par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Agenda du NEPAD, le Consensus et la Position de l'Afrique sur l'efficacité du développement 2011, ainsi que la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, et les consultations régionales et continentales de la 1 <sup>re</sup> Réunion de Haut Niveau du PMCED. Il énonce une vision commune de l'utilisation de la coopération efficace pour le développement afin de faire avancer le financement du développement de l'Afrique ; la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale ; et, la transformation économique inclusive.	✓
	<b>15.</b> Centre de référence de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan indien (AOA-OI) pour une diplomatie au service de l'efficacité du développement régional	L'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Comité interrégional de coordination (CIRC)  Personne à contacter : Vikramdityasing Bissoonauthsing, <a href="mailto:coordinator.ircc@gmail.com">coordinator.ircc@gmail.com</a>	Un forum de facilitation ; des partenariats ; des lignes directrices ; la capacité de la région ; les compétences de la diplomatie régionale	
	<b>35.</b> Le Partenariat au Mozambique – un Programme d'action	Le Mozambique, l'Irlande, la Finlande et la Suisse, ainsi que le Groupe mozambicain sur la dette  Personnes à contacter : <a href="mailto:hibrahimo@mpd.gov.mz">hibrahimo@mpd.gov.mz</a> <a href="mailto:Elaine.hollowed@dfa.ie">Elaine.hollowed@dfa.ie</a> <a href="mailto:edel.cribbin@dfa.ie">edel.cribbin@dfa.ie</a> <a href="mailto:Ulla.Jarvela-Seppinen@formin.fi">Ulla.Jarvela-Seppinen@formin.fi</a> <a href="mailto:suzanne.mueller@eda.admin.ch">suzanne.mueller@eda.admin.ch</a> <a href="mailto:humbertozaqueu@gmail.com">humbertozaqueu@gmail.com</a>	un Programme commun d'action, pour énoncer des mesures à mettre en oeuvre au cours des deux prochaines années, visant à renforcer et à adapter la coopération pour le développement du Mozambique	







## ANNEXE II : FORMULAIRE DE REPORTING SEMESTRIEL DES IPMG (DÉCEMBRE 2015)

### 1. Quel est le nom de votre Initiative du Partenariat mondial ?

Texte

### 2. Veuillez résumer les principaux résultats obtenus par votre GPI depuis juin 2015 (ou avant si vous n'avez pas répondu à la demande de reporting semestriel de juin 2015).

Lors de la description des résultats, veuillez indiquer brièvement :

- Comment chaque résultat est-il lié aux **objectifs initiaux** fixés par votre IPM et aux **principales activités** qui ont conduit à chaque résultat.
- *Comment chaque résultat se rapporte-t-il aux principes pour la coopération efficace au service du développement, convenus lors du 4<sup>e</sup> Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide (Busan, 2011) : 1) l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement ; 2) l'orientation vers les résultats ; 3) des partenariats pour le développement ouverts à tous ; 4) la transparence et la redevabilité.*
- Si votre IPM encourage la mise en oeuvre des principes et des engagements relatifs à l'efficacité du développement au niveau des pays, quels ont été les résultats obtenus dans ce domaine ?

Vous pouvez aussi indiquer dans votre réponse les **principaux défis à relever** pour obtenir les résultats prévus de l'IPM.

*[Veuillez limiter votre réponse à 600 mots]*

### 3. Outre les résultats décrits ci-dessus, souhaiteriez-vous faire part de tout autre progrès réalisé, activité entreprise ou événement organisé par votre IPM, via le site Web du PMCED, et/ou la lettre d'information du PMCED ?

*[Veuillez limiter votre réponse à 400 mots]*

### 4. Quelles sont les principales activités et résultats prévus par votre IPM en amont de la 2<sup>e</sup> Réunion de Haut Niveau du PMCED (fin novembre 2016, à Nairobi, Kenya)?

*[Veuillez limiter votre réponse à 400 mots]*

### 5. Veuillez préciser si le travail de votre IPM est lié aux autres IPM et/ou à d'autres axes de travail/efforts du PMCED (par ex., le cadre de suivi du PMCED, des groupes de travail, des plateformes régionales). Si votre IPM n'est pas rattachée à d'autres IPM ou à d'autres efforts du PMCED, comment pensez-vous que ces liens pourraient être établis ?

*[Veuillez limiter votre réponse à 400 mots]*

### 6. Comment la communauté du PMCED (par ex., les coprésidents, le Comité de pilotage, l'Équipe d'appui conjointe, les autres parties prenantes, les autres IPM) peut-elle soutenir les travaux de votre IPM ?

*[Veuillez limiter votre réponse à 400 mots]*

### 7. Veuillez fournir les coordonnées actualisées des points focaux de votre initiative.

Texte

---

<sup>1</sup> La décision de regrouper les Building Blocks et les Initiatives volontaires de Mexico sous le nom commun d'*Initiatives du Partenariat mondial* a été prise par le Comité de pilotage lors de sa 7<sup>e</sup> réunion (à La Haye, en janvier 2015) pour mettre en évidence les efforts conjoints rassemblés sous l'égide du PMCED. Le Compte-rendu succinct de la 7<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage est disponible dans son intégralité à : [http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/7th-SC-Meeting-Summary\\_Final-for-GPEDC-Website-5-March.pdf](http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/7th-SC-Meeting-Summary_Final-for-GPEDC-Website-5-March.pdf)

<sup>2</sup> Disponible à : [http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/08/Document-5-Update-on-GPI\\_August-2015rev1.pdf](http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/08/Document-5-Update-on-GPI_August-2015rev1.pdf)

<sup>3</sup> La procédure de reporting semestriel consiste à inviter les responsables des IPM à remplir tous les six mois un formulaire de reporting (Annexe II). La procédure s'appuie sur les recommandations formulées dans la Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires (décembre 2014, <http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/02/Document-2-Synthesis-Note-on-the-Building-Blocks-and-Voluntary-Initiatives.pdf>), les discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la 7<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage du PMCED (les 19 et 20 janvier 2015, à La Haye) et à l'atelier de planification du PMCED : portant sur le renforcement de la coopération en vue d'obtenir des résultats (les 21 et 22 janvier 2015, à Bruxelles).

<sup>4</sup> Sur les 49 IPM lancées lors du 4<sup>e</sup> Forum de Haut Niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide (FHN4, à Busan, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011) et de la 1<sup>re</sup> Réunion de Haut Niveau du PMCED (RHN1) (à Mexico, les 15 et 16 avril 2014), 40 sont toujours en activité aujourd'hui. Trois IPM ont atteint leurs objectifs (l'IPM 24 « Charte de l'APD du Japon », l'IPM 25 « Programme d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED de la Corée » et l'IPM 28 « Lancement de l'ichallenge ») et six IPM qui étaient d'anciens Building Blocks de Busan ont été regroupées avec des initiatives lancées au cours de la RHN1 (l'IPM « Plateforme pour des institutions efficaces » rend compte par l'intermédiaire de l'IPM 10 « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux » et l'IPM 27 « Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public » ; l'IPM « Transparence » rend compte par le biais de l'IPM 3 « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide » et l'IPM 30 « Annonce d'un gouvernement ouvert » ; l'IPM « Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation », l'IPM 18 « Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation » et l'IPM 22 « Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante » effectuent ensemble leur reporting ; l'IPM « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles » et l'IPM 11 « Transition vers la résilience et le développement durable, maîtrisée par les pays concernés » rendent compte ensemble ; l'IPM « Financement de la lutte contre le changement climatique » et l'IPM 31 « Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement » ont fusionné ; et l'IPM « Initiative homme-femme » et l'IPM 20 « Tenir les engagements de Busan quant à l'égalité hommes-femmes » ont fusionné sous le nom « Initiative en matière d'égalité hommes-femmes »).

<sup>5</sup> Disponible à : <http://effectivecooperation.org/related-initiatives-2/>

<sup>6</sup> Actuellement, les IPM mettent en oeuvre, planifient ou étudient la possibilité de mener des activités dans les pays suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Cisjordanie et bande de Gaza, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Éthiopie, Fiji, Gabon, Géorgie, Ghana, Guatemala, Haïti, Inde, Jamaïque, Jordanie, Îles Cook, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Maroc, Mexique, Moldova, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Papousie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Ouganda, Royaume-Uni, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

<sup>7</sup> Disponible à : [http://effectivecooperation.org/files/OUTCOME\\_DOCUMENT\\_-\\_FINAL\\_FR.pdf](http://effectivecooperation.org/files/OUTCOME_DOCUMENT_-_FINAL_FR.pdf)

<sup>8</sup> Tout au long du texte, les numéros figurant devant les titres des IPM se rapportent à ceux attribués dans la liste présentée en Annexe 1 du Communiqué de la Réunion de Haut Niveau de Mexico (disponible à [http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2014/07/FRE\\_Final-ConsensusMexicoHLMCommuniqué.pdf](http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2014/07/FRE_Final-ConsensusMexicoHLMCommuniqué.pdf)). GPIs without numbers are former Busan Building Blocks.

<sup>9</sup> Citons par exemple, l'IPM 10 « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux », l'IPM 20 « Tenir les engagements de Busan quant à l'égalité hommes-femmes », l'IPM 27 « Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public » et l'IPM « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles ».

<sup>10</sup> Par exemple, l'IPM 17 « Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité ».

---

<sup>11</sup> Disponible à : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>

<sup>12</sup> Disponible à : [www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA\\_Outcome.pdf](http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)

<sup>13</sup> Disponible à : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/8131Action%20Plan%20on%20Transformative%20Financing%20for%20GEWE.pdf>

<sup>14</sup> Telles qu'exprimées par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Agenda du Nepad, le Consensus et la Position de l'Afrique sur l'efficacité du développement 2011 et la Position commune africaine sur le Programme de développement pour l'après-2015.

<sup>15</sup> L'IPM 6, l'IPM 20, l'IPM 32 et les IPM sur la mobilisation des ressources intérieures (1, 8, 16, 26, 36  38).

<sup>16</sup> L'IPM 20 et l'IPM « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles ».

<sup>17</sup> L'IPM 4, l'IPM 5, l'IPM 10, l'IPM 26, l'IPM 27 et l'IPM « Résultats et redevabilité mutuelle ».

<sup>18</sup> L'IPM 31 et les IPM sur la mobilisation des ressources intérieures (1, 8, 16, 26, 36  38).

<sup>19</sup> Les IPM « Collaboration pour renforcer la coopération Sud-Sud portée par la société civile grâce au partage de données probantes et d'expériences » et « Annonce d'un gouvernement ouvert » n'ont pas répondu à la demande de **reporting** semestriel de juin 2015 des IPM mais d'autres IPM ont indiqué qu'elles travaillaient avec elles.